



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 3 avril 2013

Note aux rédactions

ÉVACUATION D'UN CAMPEMENT ILLICITE SITUÉ SUR LA COMMUNE DE RIS-ORANGIS

Un campement illicite situé sur la commune de Ris-Orangis, occupé depuis avril 2012 par environ 250 personnes de nationalité roumaine est en cours d'évacuation ce jour en application d'un arrêté municipal motivé par des risques importants de sécurité. Les familles ont été avisées de cet arrêté dès le lundi 1^{er} avril.

Préalablement à ce démantèlement et à la demande du Préfet de l'Essonne, un diagnostic social avait été établi le 20 février 2013. A l'issue de ce diagnostic et d'un commun accord entre le maire, le président du conseil général et le préfet, un dispositif d'insertion par le travail a été lancé qui a finalement retenu 12 familles (38 personnes) pour participer à une plate-forme d'insertion avec installation d'une base de vie sur un terrain situé sur la commune de Ris-Orangis. En attendant la mise en place de la base de vie sous trois semaines par les services du Conseil Général, un hébergement transitoire a été proposé à ces familles. Les autres familles se sont vu proposer une mise à l'abri.

Toutes les familles ont été prises en charge par les services mobilisés pour cette opération (Maison des Solidarités, Croix Rouge...).

Les familles bénéficiant de l'opération d'insertion par le travail reçoivent un récépissé renouvelable leur permettant d'obtenir un titre de séjour et de signer un contrat de travail avec les gestionnaires de chantiers d'insertion.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle:
tél : 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHÉ, Adjointe au Chef du Bureau de la communication interministérielle :
tél : 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr